

La part salariale dans la VAB :
comment corriger au mieux le
phénomène de la salarisation
croissante de l'emploi ?

Nicolas Canry, Université Paris 1

11^{ème} Colloque ACN - 19 janvier 2006

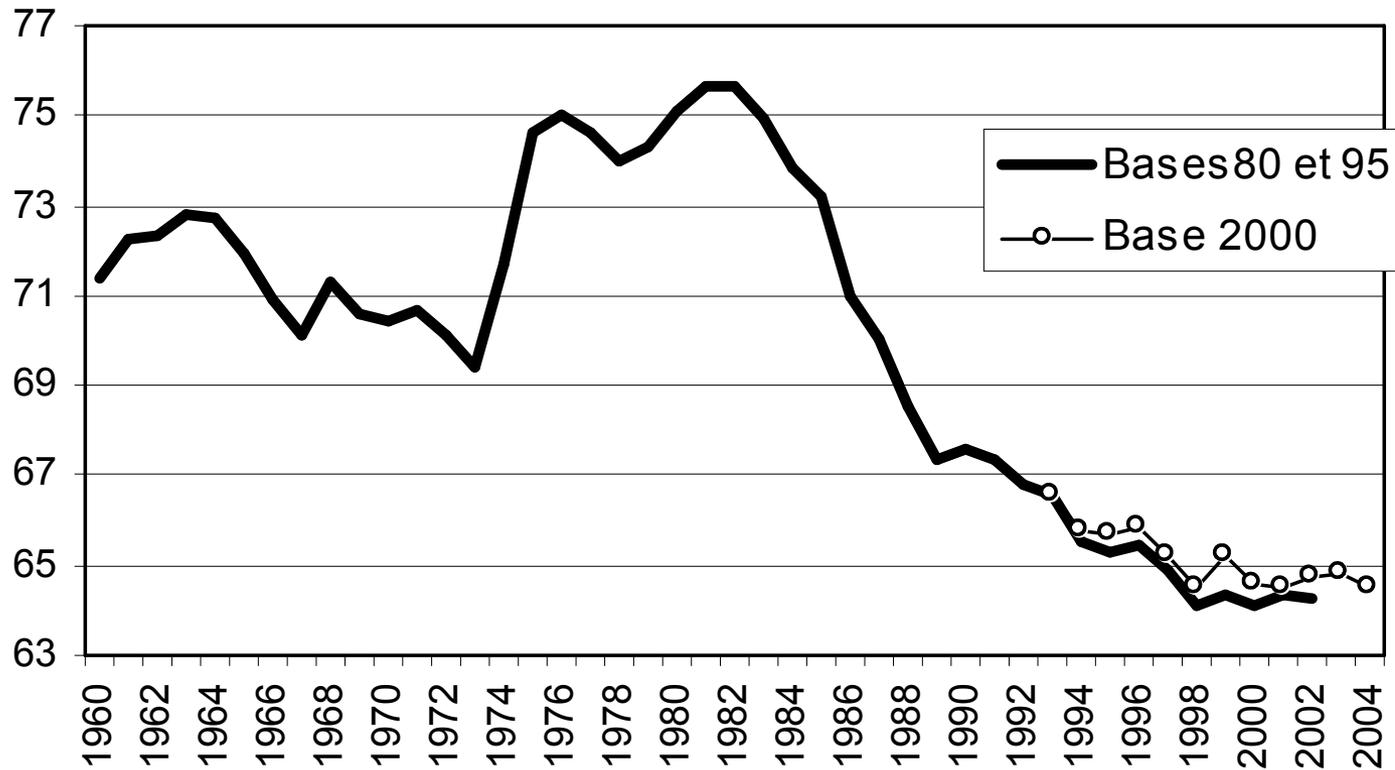
Qu'est-ce que la part salariale ?

- La part salariale mesure la part de la richesse créée qui rémunère le facteur travail.
- La richesse créée est mesurée par la VAB, qui se décompose en trois revenus (approche au coût des facteurs) :
 - Les rémunérations salariales
 - L'excédent brut d'exploitation
 - Le revenu mixte

Le problème de la salarisation croissante de l'emploi

- Sur longue période, la salarisation croissante de l'emploi génère un biais (à la hausse) dans l'estimation de la part salariale
- Pour corriger ce biais : on attribue aux entrepreneurs individuels une rémunération de leur travail égale à la rémunération moyenne des salariés de l'économie (méthode usuelle)

Méthode usuelle : la part salariale en forte baisse

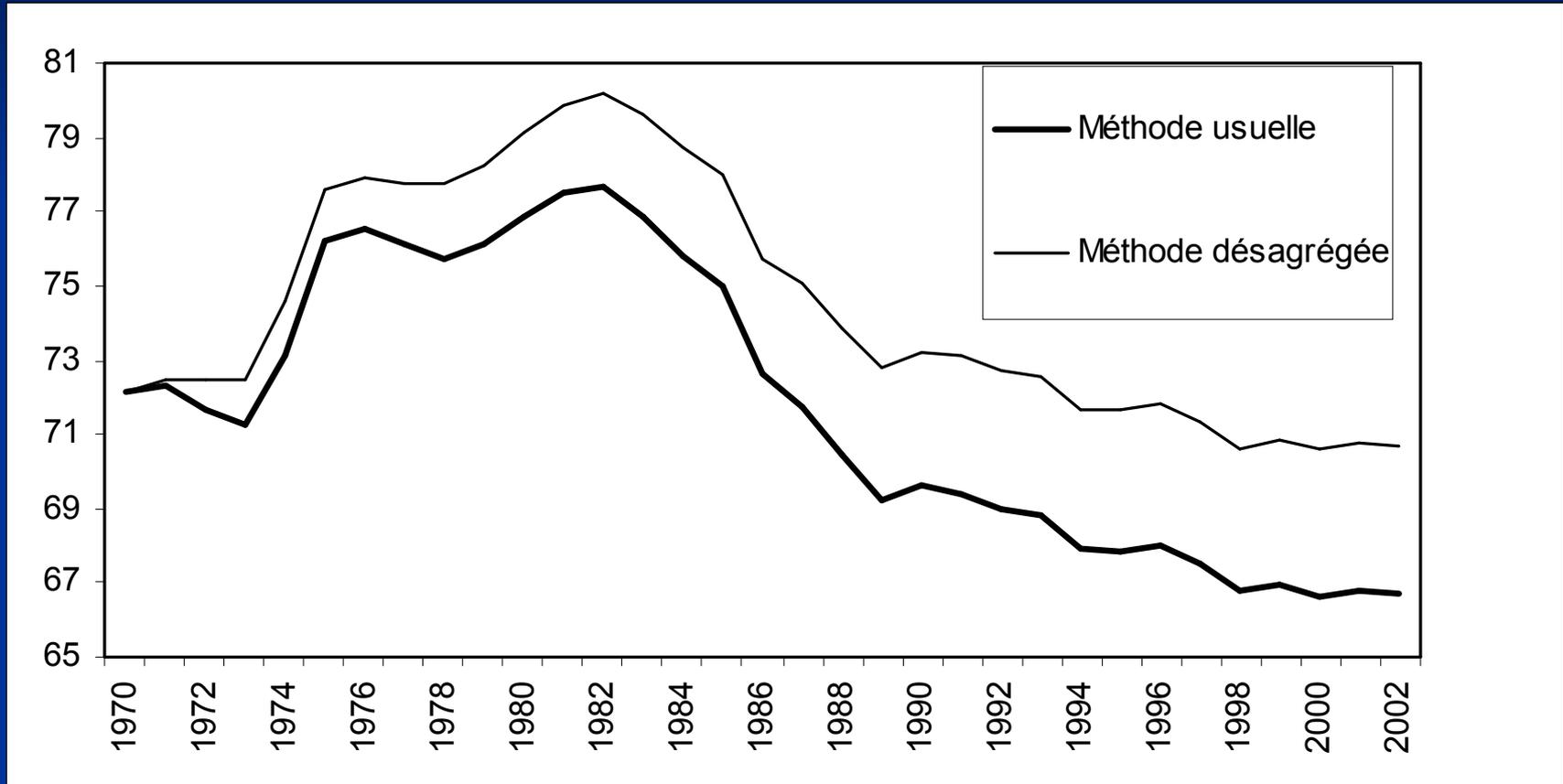


Sources : Commission Européenne
INSEE, Comptes nationaux

Limites de la méthode usuelle

- Cette méthode ne tient pas compte des évolutions, pourtant importantes, dans la structure des emplois occupés par les indépendants.
- Pour corriger ce biais : Askenazy (2003) propose de recourir aux données de rémunérations salariales désagrégées par branche.

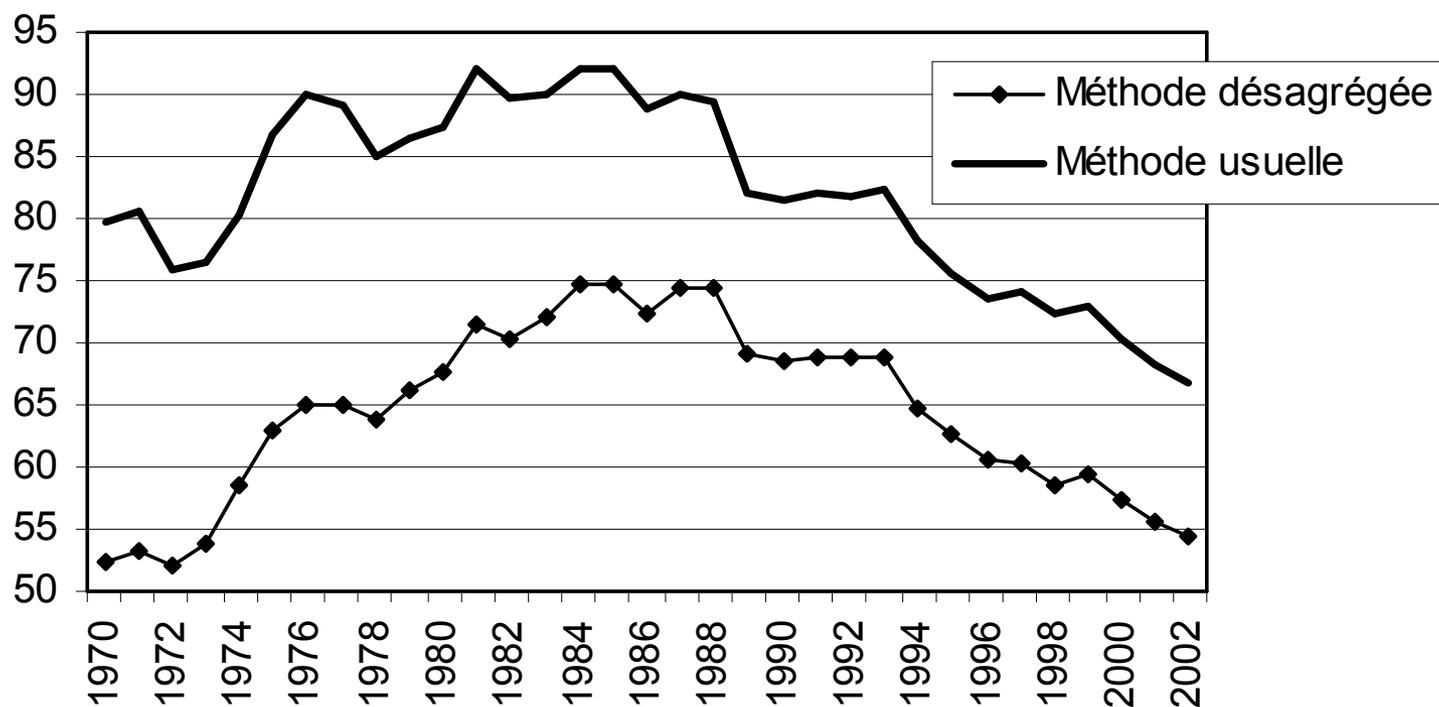
La méthode « désagrégée » relativise la baisse de la part salariale



Caractéristique commune aux deux méthodes

- La rémunération du travail des EI est estimée à partir de la rémunération des salariés, sans aucune référence au revenu global de ces EI.
- Pourtant :
 - le revenu (global) des EI a connu des dynamiques bien distinctes de celles des salaires
 - Les conflits de répartition capital-travail n'ont pas d'équivalent du côté des indépendants

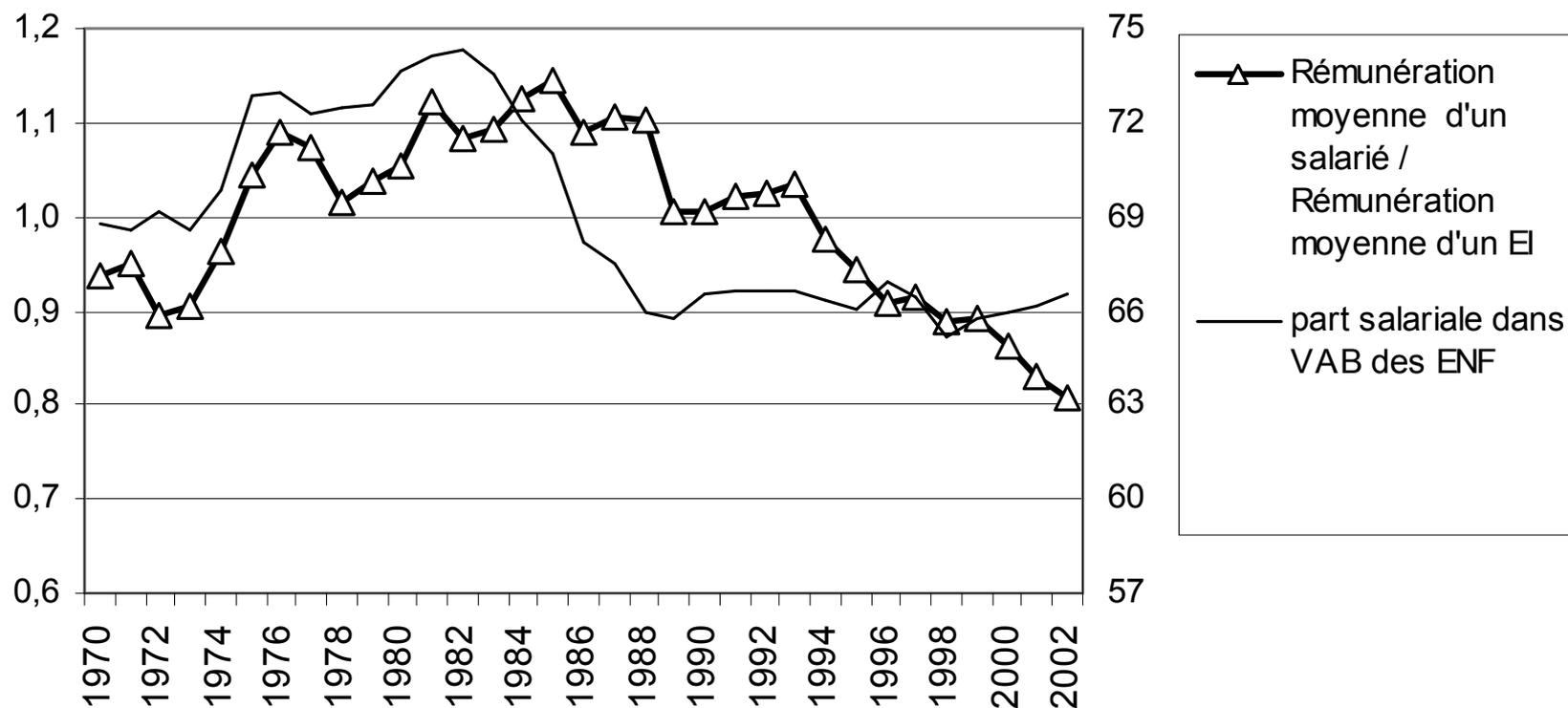
La « part salariale » dans le revenu mixte des EI connaît de très fortes fluctuations



Source : INSEE, comptes nationaux

Revenu d'activité des salariés et des EI : des dynamiques distinctes

Revenu (moyen) relatif des EI et des salariés



Le conflit de répartition dans les modèles de partage de rente (*rent sharing*)

- Concurrence imparfaite sur le marché des biens : existence d'une rente monopolistique
- Si les négociations salariales portent sur les salaires et l'emploi :

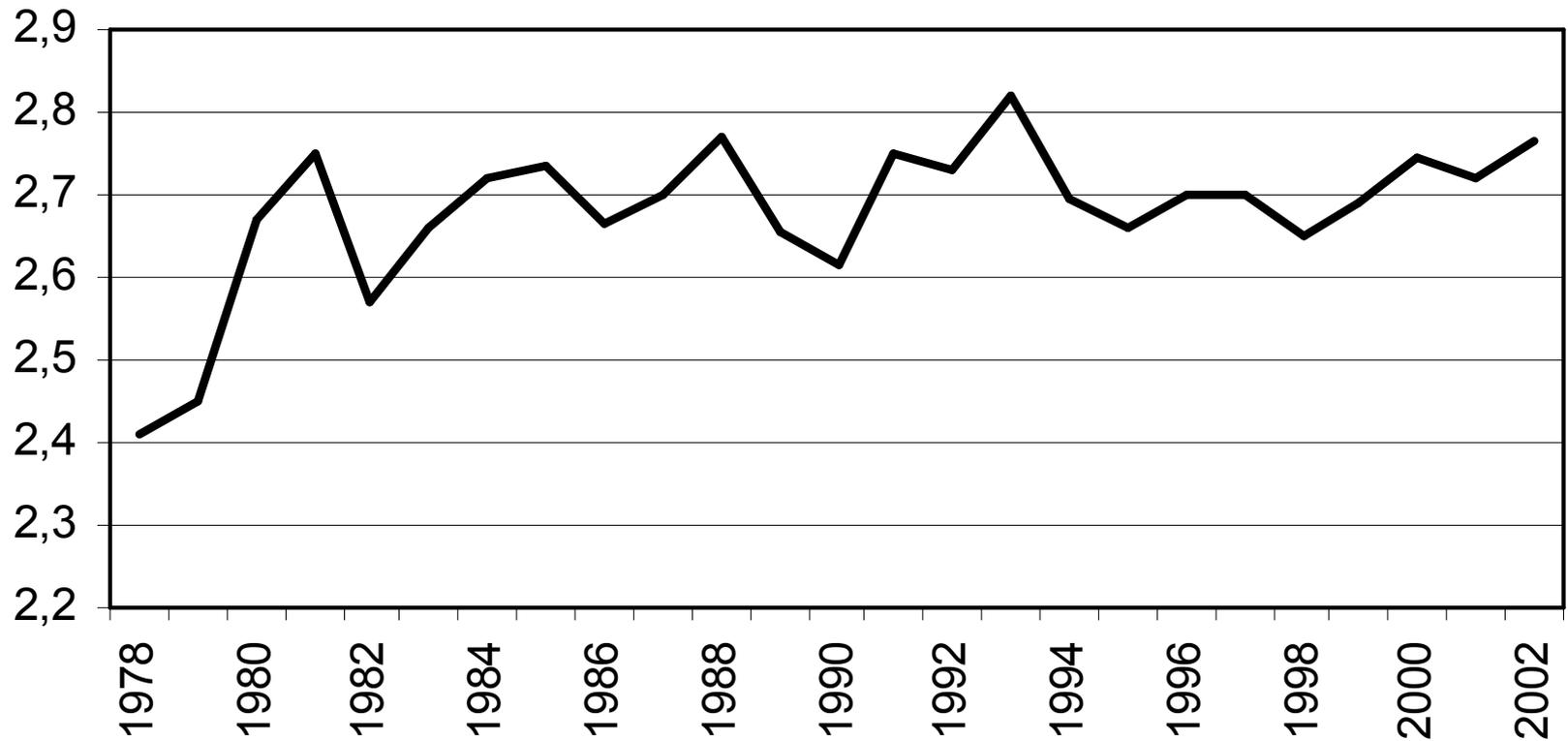
$$\omega = (1-\mu) + \gamma\mu$$

où μ mesure le degré d'imperfection du marché des biens et γ , le pouvoir de négociation salarial

Méthode alternative

- Krueger (2000) propose d'attribuer une part constante ($2/3$) du revenu mixte des EI à la rémunération de leur travail
- On détermine la clé de partage du revenu mixte de telle sorte que la part salariale dans la VAB des EI :
 - soit égale à la part salariale « de longue période » des SNF.
 - soit supérieure de 5 point à cette part salariale.

Indicateur d'intensité capitalistique (EI)



La méthode Krueger donne des résultats intermédiaires

